

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Lors de sa dernière allocution, le Président de la République, Emmanuel Macron, a pris la décision de faire rentrer tous les élèves à l'école à compter du lundi 22 juin.

Le protocole transmis par le Ministère de l'Education Nationale, ce mercredi 17 juin concernant la restauration scolaire et définissant toutes les contraintes sanitaires applicables, ne permettra pas d'accueillir tous les élèves au restaurant scolaire malgré l'organisation de plusieurs services.

Aussi, afin de respecter les exigences sanitaires décrites dans ce protocole, nous nous voyons contraints de n'accepter à la cantine que les enfants dont les deux parents travaillent en première priorité.

S'il reste des places disponibles, nous prendrons les inscriptions des élèves dont un des deux parents travaille.

Les parents devront effectuer les réservations de la cantine en Mairie, jusqu'au vendredi 19 juin – 17 heures.

Le service de garderie périscolaire du matin et du soir fonctionnera aux horaires habituels.

Comptant sur votre compréhension,

Le Maire – Bruno TRONI